

**MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE
DU TRAVAIL ET DE LA
REFORME ADMINISTRATIVE**

REPUBLIQUE TOGOLAISE

TRAVAIL-LIBERTE-PATRIE

**CEREMONIE D'OUVERTURE DE LA CONFERENCE
DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE
DE LA MUTUALITE**

**DISCOURS D'OUVERTURE DESON EXCELLENCE,
MONSIEUR LE MINISTRE DE LA FONCTION
PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE A REFOME
ADMINISTRATIVE**

LOME, le 22 Janvier 2019

Monsieur le Président de l'Association internationale de la mutualité ;

Mesdames et Messieurs les Ministres de la République Togolaise ;

Monsieur le Ministre de l'Emploi et de la protection sociale de Côte d'Ivoire ;

Monsieur le Représentant de l'UEMOA ;

Mesdames et Messieurs les Représentants du Corps diplomatique et des Organisations Internationales auprès de l'Etat togolais;

Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Professionnelles d'Employeurs et de Travailleurs ;

Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations de la société civile ;

Mesdames et Messieurs les Experts ;

Distingués Invités ;

Mesdames et Messieurs ;

Au-delà de la découverte

Mon Pays le TOGO s'honore d'abriter ce jour, à la suite de la République sœur de Côte d'Ivoire, la deuxième Conférence Internationale de la Mutualité dont le thème retenu est assez évocateur : « le Pari de la mutualité pour le 21^{ème} siècle ».

Le Gouvernement Togolais vous sait gré de la marque d'estime, de sympathie et même de soutien et d'encouragement que vous avez bien voulu lui témoigner en décidant de lui confier l'organisation de ces importantes assises.

Au nom du du Gouvernement et en mon nom personnel, je vous exprime toute notre gratitude et vous souhaite une cordiale bienvenue à Lomé.

Soyez assurés de notre appui et de notre engagement actif pour la réussite de vos travaux. Les résultats auxquels vous parviendrez, contribueront j'en suis convaincu, à renforcer davantage les liens d'intégration sociale régionale et internationale que les Etats, à travers le monde, s'efforcent de construire.

Dans ce registre de l'intégration sociale, il me plait de relever que lors du Sommet Extraordinaire organisé en son temps à Ouagadougou au Burkina Faso, par l'Union Africaine sur l'Emploi et la Réduction de la Pauvreté, les Chefs d'Etats du continent avaient avec clairvoyance, adopté un plan d'actions dont quelques-uns des principaux domaines prioritaires portent notamment sur :

- l'élaboration d'un cadre approprié pour l'intégration et l'harmonisation des politiques économiques et sociales ;
- l'amélioration des régimes actuels de protection sociale et leur extension aux travailleurs et à leurs familles qui en sont présentement exclus, ainsi que la promotion

de la sécurité, la santé et l'hygiène sur les lieux de travail ;

- le renforcement des capacités humaines et institutionnelles des organismes publics et privés ayant en charge, la protection sociale, la promotion de l'emploi et la lutte contre la pauvreté.

Ces options fortes, déclinées en dix (10) axes prioritaires, traduisent la volonté commune des Etats africains de consolider les fondements des régimes de prévoyance sociale existants et de définir ensemble, de nouvelles stratégies pour une sécurité sociale de meilleure qualité et plus prégnante. L'enjeu étant d'assurer une meilleure protection aux populations surtout dans un processus d'évolution accélérée du monde où les demandes sociales qui sont multiformes et très exigeantes, deviennent de plus en plus incompressibles.

Mesdames et Messieurs,

Comme on le voit, ces objectifs que les Etats africains notamment se sont fixés, ne sont pas loin des missions essentielles de l'Association internationale de la mutualité qui s'atèle à faire en sorte que les mutuelles de santé jouent leur rôle dans le processus d'extension de la couverture maladie universelle.

A ce sujet, le TOGO, dans le cadre de la conduite des actions multiformes en matière de protection sociale en faveur de l'ensemble de la population, s'est résolument engagé à mettre en place au cours des mois à venir et de manière progressive, une couverture maladie

universelle en faveur de toutes les couches de la population togolaise.

A ce titre des études ont été conduites et plusieurs modèles ont été examinés, construits et proposés au Gouvernement. Je peux vous affirmer, que le Togo mettra tout en œuvre pour opérer le choix judicieux devant permettre aux populations d'être des acteurs clés dans la chaîne de gestion de la couverture maladie. D'autres pays comme la Belgique et le Rwanda nous ont précédé dans des approches qui aujourd'hui sont impressionnant et nous n'hésiterons pas à profiter de leurs expériences.

Vous convenez tous avec moi qu'il n'y a point de paix et de cohésion véritables sans justice sociale et l'un des principaux outils pour garantir la justice sociale est la protection sociale. Les formules primaires et historiques pour concrétiser ces efforts de solidarité ont été trouvées dans les sociétés de secours mutuels.

Je vous convie donc à pérenniser la mutualité dans nos pays afin de renforcer encore plus la cohésion sociale.

Parmi les points inscrits à l'ordre du jour de vos travaux, vous aurez à adopter une plate-forme commune dite «la plate-forme de Lomé sur la mutualité ».

Sur ce point, le TOGO vous rassure qu'il ne ménagera aucun effort pour mettre effectivement en œuvre les recommandations auxquelles vous serez parvenus et qui seront consignées dans cette plate-forme.

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Monsieur le Président de de l'Association Internationale de la Mutualité,

Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Représentants des Organisations Internationales auprès de l'Etat togolais,

Mesdames et Messieurs les experts de l'Association Internationale de la Mutualité,

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais profiter de cette tribune pour adresser mes sincères remerciements à tous les organismes et institutions partenaires qui nous assistent dans la mise en place progressive d'une protection sociale holistique et performante.

Je cite en particulier le Bureau International du Travail (BIT) qui nous accompagne et continue de nous appuyer dans la mise en place du socle minimum de protection sociale au Togo. Je n'oublie pas non plus la Micro-assurance santé et mutuelle de santé (MASMUT) qui à travers son programme d'appui aux mutuelles de santé de l'UEMOA, apporte aide et assistance à nos mutuelles nationales de santé.

Je voudrais terminer en félicitant l'ensemble des organes dirigeants de l'Association internationale de la mutualité pour les excellentes initiatives prises à ce jour et surtout pour les résultats significatifs auxquels cette Institution est parvenue.

Mes félicitations vont particulièrement à Monsieur le Président de l'AIM et à toutes les institutions mutualistes qui n'ont pas cessé d'apporter leur appui à nos mutuelles nationales dans l'accomplissement de leurs diverses missions.

A l'orée de cette nouvelle année, je vous souhaite à tous et à chacun mes vœux les meilleurs. Je vous invite à vous sentir au TOGO comme chez vous.

En souhaitant plein succès à vos travaux, je déclare ouverte, la Conférence internationale de la mutualité.

Je vous remercie pour votre aimable attention.